

AKTUELL

ÉTAT D'URGENCE

L'épine dans le pied

David Angel

Réformer pour mieux faire ou réformer pour faire quelque chose, c'est la question que soulève le projet de révision constitutionnelle visant à réformer l'état d'urgence à la luxembourgeoise.

Ils sont d'accord sur un point : l'article 32.4 de la Constitution tel qu'il est en vigueur actuellement, conférant au gouvernement des pouvoirs d'exception en cas de « crise internationale », est améliorable. Mais tandis que pour la coalition gouvernementale le projet de révision constitutionnelle de l'article en question représente une avancée tant en termes de sécurité publique qu'en termes de protection des libertés fondamentales, ses détracteurs y voient tout le contraire.



PHOTO : THIERRYHEMANN/FLEICKER

Dans le cas d'une attaque terroriste au Luxembourg, Alex Bodry, président de la commission parlementaire des institutions et de la révision constitutionnelle, ne veut pas « avoir été parmi ceux qui n'ont pas donné des moyens suffisants afin de protéger la population ». C'est ce qu'il a affirmé dans une interview avec la radio 100,7 début avril, dévoilant ainsi la motivation réelle des partis de la majorité dans leur quête de plus de sécurité. Efficace ou pas, il s'agit avant tout d'éviter le reproche de « laxisme » face à la menace terroriste.

Des sécurités insuffisantes

Pour Bodry, réviser l'article 32.4 tel que prévu revient à délimiter davantage l'application d'un état d'urgence à la luxembourgeoise. Ce qui est vrai en partie : la version actuellement en vigueur ne pose aucune limite aux pouvoirs d'exception, si ce n'est la durée de validité des règlements pris par le gouvernement, qui est de trois mois. Le projet de révision constitutionnelle, en revanche, prévoit un vote par majorité des deux tiers du parlement dans le cas d'une proroga-

tion de l'état d'urgence au-delà de dix jours. Il en limite par ailleurs la durée totale à six mois.

Mais le projet de révision constitutionnelle prévoit aussi d'élargir les conditions requises pour la mise en place de l'état d'urgence. Ainsi vient s'ajouter à la « crise internationale » des « menaces réelles pour les intérêts vitaux ou les besoins essentiels de tout ou partie de la population » et un « péril imminent résultant d'atteintes graves à l'ordre public ».

C'est avant tout cet élargissement du champ d'application qui pose problème aux yeux des détracteurs du projet de révision constitutionnelle. Mais pas seulement : ainsi, la Ligue des droits l'homme (LDH) luxembourgeoise « pense que les sécurités envisagées dans le projet actuel sont largement insuffisantes ». C'est ce qu'elle vient de réaffirmer dans un communiqué, faisant écho à son avis relatif au projet de révision constitutionnelle publié en mars.

Si la LDH estime que, comparée à la Constitution luxembourgeoise, aucune constitution européenne ne prévoit « un tel pouvoir d'exception », elle n'est pas pour autant favorable à la démarche du gouvernement : plutôt que d'en étendre le champ d'application, elle souhaite que cet article, « qui représente une véritable épine » dans le pied de la démocratie, « soit rendu compatible avec les droits fondamentaux inscrits dans notre Constitution ».

Pour cela, la LDH fait une série de recommandations afin de rendre l'article en question plus précis et d'en délimiter plus clairement le champ d'application - tout en soulignant que si la constitutionnalisation de l'état d'urgence devait être abandonnée pour une raison ou une autre, elle serait « la première à s'en réjouir ».

Par ailleurs, l'organisation recommande, contrairement à la démarche adoptée par la coalition, « d'attendre la nouvelle Constitution » pour réformer l'article 32.4. « Les dispositions constitutionnelles fixant les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire sont en situation d'interdépendance et leur équilibre est notoirement fragile », explique-t-elle. « Il apparaît donc peu judicieux de modifier l'article 32 à la veille d'une révision constitutionnelle plus large annoncée pour 2017-2018. »

Lire la totalité de l'avis de la LDH : www.ldh.lu

SHORT NEWS

Et geet ëm d'Wurscht

(rg) Für den morgigen Samstag ruft die Plattform „Meng Landwirtschaft“ alle VerbraucherInnen und ProduzentInnen zu einem Demonstrationsmarsch für eine nachhaltige Landwirtschaft in Luxemburg auf. Unter dem Motto „Et geet ëm d'Wurscht - Eng gesond a solidaresch Landwirtschaft fir eng besser Zukunft vun de Baueren an der Ëmwelt“ soll gemeinsam für eine Landwirtschaft demonstriert werden, „die Umwelt und Verbraucher schützt und den Bauern in Luxemburg und in den Ländern des globalen Südens eine echte Zukunftsperspektive bietet“. Der Schwerpunkt der Forderungen liegt auf einer Neuorientierung in der Landwirtschaftspolitik, „die Schluss macht mit Bauernsterben, Artenverlust, Pestizid-Einsatz, Gentechnik, belastetem Trinkwasser, der immer intensiveren Nutztierhaltung und klimaschädlichen Treibhausgasen“. Anlass ist das in Kürze im Parlament debattierte Agrargesetz, das in den Augen der Veranstalter „die bisherige folgenschwere Agrarpolitik für die nächsten Jahre zementieren“ wird. Die VeranstalterInnen fordern von Regierung und Parlament, einen Prozess zu initiieren, bei dem unter Beteiligung sämtlicher gesellschaftlicher AkteurInnen ein langfristiges Gesamtkonzept ausgearbeitet wird, welches nicht nur den Interessen von Natur-, Umwelt-, Tier- und Verbraucherschutz gerecht wird, sondern auch den Landwirten eine wirkliche Zukunftsperspektive bietet. Treffpunkt ist um 10.45 Uhr auf dem Glacisfeld in Luxemburg. Der Marsch startet um 11 Uhr und soll gegen 11.30 Uhr vor dem Landwirtschaftsministerium enden, wo auch Redebeiträge vorgesehen sind. Ab 12 Uhr findet dann ein gemeinschaftliches Picknick auf der Place Clairfontaine statt.

Accord climatique : vague à l'âme

(lm) - Le monde uni pour sauver le climat, que c'est beau ! Ce 22 avril, à New York, l'accord de Paris sera signé par une large majorité des 196 pays qui l'avaient adopté le 12 décembre dernier (woxx 1350). Rappelons cependant que signature ne vaut pas ratification, et que cette dernière s'annonce particulièrement compliquée dans le cas de l'UE. De surcroît, cet accord comporte des points forts et des faiblesses. Un reproche récurrent de la part des ONG est que certaines formulations sont vagues et non chiffrées. Il est donc paradoxal de recevoir un communiqué formulé de manière particulièrement vague de la part de « Votum Klima », qui regroupe 26 ONG luxembourgeoises. Celles-ci estiment que « l'accord a le potentiel pour devenir un instrument-clé de la lutte pour limiter le réchauffement global », mais mettent en garde contre « le manque d'ambition actuel transparaissant dans les discussions européennes ». Elles demandent à l'UE de fixer des objectifs intermédiaires pour 2030 et 2040 et soulignent l'importance d'une approche équitable. Quels objectifs ? Et cette équité exigerait-elle que l'Union revoie à la hausse ses objectifs pour 2030 ? Le gouvernement luxembourgeois pense que non (woxx 1353). Les ONG pensent... qu'elles ne sont pas d'accord entre elles.

Bientôt de l'habitat participatif au Luxembourg ?

(Natali Rangel/da) - Bonnes nouvelles pour l'habitat participatif : la plateforme « Ad-hoc » (woxx 1286 et 1338), qui vise à créer la première coopérative d'habitation au Luxembourg, est en négociation pour la mise à disposition d'un terrain sous forme de bail emphytéotique au Kirchberg. Le bail emphytéotique est un bail de très longue durée qui confère au locataire un droit réel sur le bien et le hisse ainsi au statut de « quasi-proprétaire ». Sur le terrain qui pourrait être mis à disposition, Ad-hoc souhaite construire un immeuble pouvant loger jusqu'à 50 personnes et qui serait géré de façon participative. Pour ne pas en rester à la théorie, Ad-hoc a décidé de « prendre possession » du terrain en question, ce samedi. Des ateliers participatifs auront lieu sur place, l'idée étant de pouvoir se faire une idée du concept du futur bâtiment. Pour la plateforme, il s'agit à la fois de faire un premier bilan de la progression du projet et d'en révéler les étapes suivantes. Par ailleurs, ce sera l'occasion d'entrer en contact avec l'équipe qui pilote le projet. Rendez-vous ce samedi 23 avril à 17h à l'intersection de l'allée des Poiriers et du boulevard Konrad Adenauer au Kirchberg.